

COMPTE-RENDU

Réunion du 26 février 2021

Chemin de randonnée (PDIPR)

- Inscription d'une nouvelle boucle de sentiers de randonnée au plan départemental des itinéraires de promenade et de randonnée de la Haute-Vienne.

Par délibération du 25 février 2014, le Conseil municipal a décidé de l'inscription au PDIPR de certains chemins ruraux de la commune « Sentier de Meilhac »

Une nouvelle boucle a été ouverte par l'association des Amis des Chemins de Saint-Médard, à Burgnac, « Sentier des belles vues », cette boucle emprunte un chemin mitoyen avec Meilhac (ci-joint plan).

Le Conseil municipal de Meilhac doit approuver cette nouvelle boucle de randonnée.

Rythmes scolaires rentrée 2021- Demande de dérogation

- Pour la rentrée de septembre 2021, le Conseil municipal doit se prononcer sur le maintien, ou non, de la semaine à 4 jours, soit 8 demi-journées. La semaine de 4 jours n'est pas de droit, une dérogation doit être demandée auprès de l'Inspection Académique.

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal décide de demander une dérogation pour le maintien de la semaine de 4 jours sur le RPI.

Aide d'urgence

- Le maire rappelle la dissolution du CCAS, en 2019, avec réintégration de ces compétences au Conseil municipal et fait état d'une demande d'aide d'urgence, par une personne momentanément en détresse financière, permettant de lui aider, ponctuellement, à faire face à cette situation. La situation sera examinée par un conseiller financier, le 10 mars prochain, un bilan succinct de la situation sera communiqué à la mairie.

Le Conseil municipal souhaite examiner ce bilan afin de prendre une décision cohérente et adaptée. Une décision sera prise le 19 mars 2021, date de la prochaine réunion du Conseil municipal.